

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Molière
Adresse : 68 rue Molière 94200 Ivry sur Seine
Courriel : ce.0941096e@ac-creteil.fr Tél : 01-46-70-13-00
Représenté par Mme. Tracquemé

avec le **LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry**, représenté par **M. Frédéric GAUTHIER**, proviseur
17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :

NOM : NORUNDO - NZINGILA Prénom : ANAIS
Classe 3^{ed}

Nom du professeur principal : M. Martini Tél : 06-52-81-94-11

Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :

LE 24/03/2026
de 15h25 h à 17h25 h

Discipline observée : SVT

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.

Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

Chef d'établissement	Représentant légal de l'élève	Elève	Proviseur du Lycée R.ROLLAND
(date et signature) <u>17/03/26</u> <u>L. Tracquemé</u>	(date et signature) <u>17/03/2026</u> <u>Marie</u>	(date et signature) <u>[Signature]</u>	(date et signature)

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND

Date et horaires du mini-stage :

Stage effectué

OUI NON

Date et signature du Professeur